

<b>Zeitschrift:</b>	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Société Forestière Suisse
<b>Band:</b>	19 (1868)
<b>Heft:</b>	9
 <b>Artikel:</b>	 Sur la régénération naturelle des forêts
<b>Autor:</b>	Greyerz, Walo de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-784470">https://doi.org/10.5169/seals-784470</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

---

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

**El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,**

édité par

**la librairie Hegner à Lenzbourg.**

---

N<sup>o</sup>. 9.

Septembre.

1868.

---

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg.** Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. **El. Landolt**, professeur à Zürich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

---

## Sur la régénération naturelle des forêts.

---

Dans le Nr. 2 de ce journal, p. 29 à 35, M. E. Baldinger, inspecteur forestier à Bade, a répondu à un article inséré dans le dernier numéro du forestier pratique (décembre 1867). Il me semble nécessaire de revenir encore sur ce sujet afin de l'éclaircir et de mieux démontrer les principes qui doivent prévaloir au point de vue de notre situation forestière; il importe en particulier de ne pas laisser dans l'incertitude sur cette importante question les personnes qui, sans être du métier, sont cependant appelées à s'occuper de l'administration forestière. Ainsi, quoique cette question ait déjà été traitée et discutée à diverses reprises, il n'y a point d'inconvénient à ce qu'on la reprenne à présent, et peut-être encore plus tard, dans un journal qui n'est pas destiné exclusivement aux hommes de l'art, mais qui bien plutôt se propose en première ligne de frayer la voie à l'introduction d'une

économie forestière plus rationnelle dans notre patrie, en éclairant chacun sur les principes qui doivent lui servir de base. Ce motif nous servira d'excuse auprès des forestiers, et nous les prions de ne pas croire que ce soit le désir d'avoir le dernier mot, qui nous engage à remettre la question sur le tapis. Je puis parfaitement admettre avec M. Baldinger que la régénération naturelle des forêts est la loi suprême de l'économie forestière, si je me place à son point de vue, dans lequel il considère surtout :

1. De très grands mas de forêts où une économie extensive est encore admissible, en ce qu'elle n'exerce pas une influence trop défavorable sur les produits pécuniaires.

2. Des forêts de moindre valeur à cause des difficultés et du coût de l'exploitation et de la vidange des bois; dans ces forêts les cultures n'ont pas toujours un résultat pécuniaire avantageux, parce qu'elles absorbent une trop forte proportion de la rente de la forêt.

3. L'argument que fournissent les immenses forêts de l'Allemagne, le berceau de l'économie forestière.

Mais si l'on excepte quelques forêts de montagne qui se rangent dans la première catégorie et surtout dans la seconde, ces suppositions ne s'appliquent point du tout à la Suisse, où la propriété est très-divisée. Comme je ne me sens nullement appelé à donner à nos frères allemands des conseils sur la régénération de leurs grands mas de forêts domaniales et communales, et que je n'ai émis mon opinion qu'en vue de *nos circonstances en Suisse*, les raisonnements de M. Baldinger ne m'ont point convaincu, et sans doute bien d'autres forestiers suisses se trouvent dans le même cas. Pour ma part, je suis toujours plus persuadé que *les cultures, et en particulier les plantations, sont le meilleur mode de régénération pour presque toutes les forêts, tant au point de vue du produit pécuniaire qu'à celui de l'économie forestière en général*. En exprimant dans le Forestier pratique ma manière de voir à cet égard, je n'ai point repoussé la régénération naturelle d'une manière absolue, puisque je disais à la page 183: «Néanmoins nous reconnaissions volontiers que, si toutes les circonstances sont favorables au réensemencement naturel, il faut l'appliquer sans hésitation; seulement, il ne faut pas dire, parce qu'on a vu des cultures ne pas réussir, qu'il doit être admis en principe pour nos forêts comme étant le plus pro-

table, et prétendre que les cultures ne sont qu'un artifice qui ne conduit au but ni si promptement ni si sûrement.» Je crois que ce point de vue est le juste milieu: en reconnaissant ainsi qu'il est à propos de tirer parti de la régénération naturelle qui se produit d'elle-même, et, si l'on veut, qu'il convient parfois de la provoquer, on peut néanmoins dire que les cultures sont la méthode la plus avantageuse, et qu'elles doivent faire règle dans l'économie forestière de notre pays. Si nous comparons les forêts de la Suisse avec celles de l'Allemagne, sous le rapport de l'étendue des mas appartenant à un même propriétaire, combien en trouverons-nous qui occupent une surface de 300, de 500, de 1000 arpents, tandis qu'en Allemagne les propriétés forestières contiguës de 500, de 1000, de 10000 arpents sont bien loin d'être une exception?

Je suis tout à fait d'accord avec M. Baldinger quand il rappelle que les forêts ne sont pas seulement destinées à nous fournir des bois de construction et de chauffage, mais qu'elles ont encore à jouer un rôle dans l'économie de la nature sous le rapport météorologique. Néanmoins quand il est question de nos forêts, divisées comme elles le sont entre maints propriétaires, on doit envisager comme *très-importante* la production du bois qui nous est nécessaire pour nos constructions et notre affouage; dans la plupart de nos localités, même jusque dans l'intérieur des montagnes, elles représentent un capital qui doit être évalué plus haut qu'on ne le fera en général en Allemagne, toutes proportions gardées; il faut donc qu'elles contribuent à la prospérité publique, qu'elles produisent le plus haut revenu possible, et pour cette raison nous devons nous occuper avec sollicitude de leur aménagement. N'oublions pas ce facteur important de l'économie publique, en nous laissant éblouir par des phrases sonores sur les méthodes forestières où la nature agit seule; autrement on se rira de nous, et on nous dira avec raison que si la nature pourvoit à tout dans ce domaine, on n'a que faire des forestiers. N'est-ce pas plutôt notre tâche de concilier les intérêts du peuple à la conservation et à l'augmentation des produits matériels de nos forêts, avec les ménagements que nous imposent le rôle qu'elles doivent remplir dans l'économie de la nature?

Essayons maintenant de nous représenter les peines et les frais que causent les coupes de régénération opérées suivant les

règles de la science, jusqu'au moment où la coupe définitive est achevée. Admettons que les produits doivent être vidangés comme bois de construction, et souvenons-nous qu'à partir de la première coupe il peut se passer 10 ans, souvent même 15 à 20 ans, au bout desquels, quoique on ait consacré tous les soins possibles à l'abatage et surtout à la vidange des bois, le repeuplement ne se présente *pas toujours* à l'état complet de manière à récupérer les nombreux sacrifices qu'on a faits pour le ménager. L'augmentation de frais provenant des prix plus élevés que les bûcherons et les charretiers réclament dans les coupes sombres, et de l'ébranchage qu'il faut opérer sur les baliveaux encore sur pied, ainsi que du transport du bois de chauffage jusqu'aux chemins suffirait le plus souvent à payer les frais de culture; il faut aussi considérer que chez nous le forestier a beaucoup plus de difficultés à faire exécuter ses ordres, qu'en Allemagne, où les bûcherons de profession sont aussi faciles à commander qu'une compagnie de soldats; attachant une grande importance à être continuellement occupés dans la forêt, ils se donnent toutes les peines possibles pour exécuter les ordres de leur supérieur et ne lui donner aucune occasion de leur retirer leur gagne-pain. En admettant qu'il y ait sur un arpent où l'ensemencement s'est déjà produit ensuite d'une première éclaircie, 60 moules de bois de chauffage qu'il faut faire transporter aux chemins en payant 50 ct. par moule, on aura déjà une dépense de 30 fr. En outre on peut compter environ 100 arbres qu'il faudra ébrancher sur pied pour ne pas écraser le jeune recru; à 50 ct. par pièce cela fera 50 fr.; le surplus de dépenses sera donc de 80 fr. Il est vrai qu'il faut tenir compte de l'augmentation d'accroissement des réserves jusqu'aux dernières coupes; nous ne l'estimerons pas au-dessous de sa valeur si nous admettons que cet accroissement aura lieu en moyenne pendant cinq ans sur 40 sujets, et produira un moule par année; cela fera 5 moules, qui à 20 fr. chacun produiront 100 fr.; il y aurait ainsi un boni de 20 francs, mais ce boni sera absorbé par les dépenses qu'il faudra faire pour peupler les lacunes du recru et quelques places laissées vides par les troncs arrachés. Le nouveau peuplement pourra alors se développer librement; mais il faudra bientôt nettoyer les bouquets trop serrés en coupant une partie des jeunes plantes qui déjà s'élèvent comme des gaules; le produit de cette éclaircie n'a

presque aucune valeur. Au commencement de cette opération, qui doit être faite avec beaucoup de soin, on n'enlèvera que peu de plants; mais il faudra la répéter pendant deux ou trois ans, ensorte qu'elle reviendra bien à 40 fr. par arpent; mais avec cette somme on peut effectuer la plantation d'un arpent, et même acheter les plants nécessaires.

Si l'on se dispense de nettoyer les jeunes recrus trop serrés, et qu'on attende jusqu'à la première éclaircie pour avoir un produit de quelque valeur, on n'a pas seulement l'inconvénient d'une diminution d'accroissement, mais le peuplement trop élancé est sans cesse menacé d'être écrasé par les neiges; s'il survient une chute de neige abondante, il est en effet bientôt couché et ne se relève pas toujours. Avec la plantation on n'a aucun de ces inconvénients: les jeunes sujets étant placés à la distance convenable, dès qu'ils ont repris ils jouissent d'un accroissement normal, et ils donnent un produit utilisable dès la première éclaircie. Dans les coupes d'ensemencement, si l'on exploite des bois de construction, on épargne les frais de transport jusqu'aux chemins, mais ceux d'ébranchage restent, et le voiturage devient plus difficile et plus coûteux; en tout cas le recru souffre davantage et les cultures complémentaires coûtent d'autant plus. Quoique le calcul que j'ai fait plus haut ne soit pas emprunté à la réalité, et n'ait ainsi pas toute la valeur d'un fait incontestable, je crois qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de la réalité. Je n'ai voulu du reste que traduire ma pensée en chiffres, et j'ai la certitude de ne pas avoir embelli le tableau à mon avantage.

Si maintenant les partisans de la régénération naturelle disent que nos cultures ne réussissent pas, que la comparaison des frais et du succès donne des résultats effrayants, il faut convenir qu'ils ont raison dans bien des cas; mais nous demanderons à notre tour si toutes les coupes d'ensemencement réussissent; s'il n'arrive pas souvent, qu'en dépit des précautions les plus minutieuses observées dans l'établissement des coupes, le réensemencement se fait attendre outre mesure; si, particulièrement dans les petits mas de forêts, les exploitations, que l'on est pourtant obligé de poursuivre ne finissent pas par amener un état trop clair de la réserve et par suite l'invasion d'une armée de mauvaises herbes, de ronces, de myrtilles, de bruyères et de tant d'autres plantes charmantes en elles-mêmes, mais qui sont le cauchemar du

forestier lorsqu'elles envahissent les coupes, et qui rendent le repeuplement naturel impossible. Est-ce que peut-être il n'en serait pas ainsi ? Quand une plantation est bien exécutée, on n'a pas à redouter chose semblable. Il est clair qu'il ne faut pas mettre sur le compte du système de la régénération artificielle, les fautes que l'on commet dans le choix des essences relativement au sol, à la situation et au climat, pas plus que celles du forestier qui emploie de mauvais plants, non repiqués, ou fait exécuter le travail par des ouvriers maladroits et sans expérience. Nous admettons tout à fait que quand la régénération doit se faire dans des stations exposées à la gelée, elle s'opérera mieux sous la protection des réserves, surtout s'il s'agit du sapin blanc, qu'après une coupe rase; mais dans telles circonstances données il vaudra même mieux faire une plantation sous cet abri naturel, que d'attendre pendant des années que le réensemencement s'opère de lui-même. Il m'est tout à fait impossible de comprendre comment l'exposition de mes vues sur la régénération artificielle, a pu amener l'auteur de la réponse à dire «que le forestier doit se garder d'épier la nature dans le but de profiter de la science qu'il aura acquise pour la réglementer et la régir à sa manière.» Je ne puis pas non plus le suivre dans la caricature qu'il trace à la pag. 34, de la régénération artificielle sous ses différentes formes, en la mettant en regard de la régénération naturelle. Parmi les forestiers qui pratiquent la régénération artificielle, il n'en est aucun qui voudra reconnaître dans ce tableau l'image fidèle de l'activité qu'il développe dans les pépinières et les forêts qu'il repeuple. Pour moi je conçois d'autant moins qu'on puisse se laisser aller à de telles exagérations pour défendre la régénération naturelle, que sa valeur est inattaquable dans certaines circonstances données, et que personne ne songe à la mettre en doute. En revanche, je suis persuadé que si tout le monde avait une aussi petite idée de nos semis et de nos plantations que celle que l'auteur de la réponse paraît en avoir, on verrait bientôt cesser dans nos communes tous les efforts qui se font pour repeupler les forêts par la voie artificielle. Je regarderais ce résultat comme un grand recul, comme un errement déplorable dans le traitement des forêts, comme un péché contre le développement d'une économie forestière rationnelle en Suisse; c'est pourquoi je

m'oppose ouvertement à cette tendance, afin d'empêcher un tel malheur pendant qu'il en est encore temps.

Mon honorable adversaire me fait l'honneur de s'incliner devant les cultures étendues que j'ai entreprises ; c'est très-aimable et très-bienveillant de sa part ; mais on se tromperait fort si on croyait devoir en conclure que ces cultures soient quelque chose d'exceptionnel dans notre pays. Ce n'est point du tout le cas. Il se peut que de 1830 à 1840 les améliorations forestières au moyen de cultures n'aient été entreprises en Suisse que par les gouvernements et les communes riches ; mais depuis 1847 les choses ont bien changé, au moins dans l'Argovie et dans beaucoup d'autres cantons ; chez nous il n'y a guère de communes qui n'aient pas fait des essais de cultures, et dans près des  $\frac{3}{4}$  d'entre elles on peut voir des plantations parfaitement réussies et donnant une preuve palpable que c'est là la meilleure méthode de régénération pour nos conditions forestières. Si nous comparons ces succès avec ceux que nos communes ont obtenus, en essayant de provoquer le repeuplement naturel des coupes, nous sommes obligés d'avouer que nous avons rarement vu un résultat réjouissant obtenu par cette dernière méthode. En disant cela je me hâte d'ajouter, pour être bien compris, que je ne veux pas par là atténuer le moins du monde la valeur de la régénération naturelle exécutée par une main habile ; je soutiens seulement que dans nos circonstances forestières, et spécialement dans celles de nos forêts de communes, elle conduit moins sûrement au but que la régénération artificielle et en particulier la plantation.

Sans doute que dans les cultures on a fait *parfois* des fautes colossales, et Mr. Baldinger a raison de dire qu'on peut «fournir des exemples effrayants sous le rapport de la disproportion entre les frais et le succès obtenu.» Je ne dirai qu'un mot à cet égard. Quoique l'auteur de la réponse s'incline avec respect devant mes cultures, je dois aussi me frapper la poitrine et m'écrier *mea culpa, mea maxima culpa*, car depuis 1847, dans la première ardeur de mon zèle pour les cultures, j'ai eu entre les mains de malheureuses coupes où la gelée, la sécheresse, les vers blancs et d'autres vermines m'ont fait passer de mauvaises heures, parce que je m'étais persuadé qu'il fallait absolument y forcer la culture du sapin blanc. La faute en était-elle à la plantation elle-

même ou au choix de l'essence? J'ai connaissance d'expériences pareilles, faites dans quelques autres forêts de communes et de l'état. Et si je considère les forêts communales qui fournissent «des exemples effrayants», il me semble que les fautes commises dans le choix de l'essence, ou par l'emploi de mauvais plants, ou par la négligence dans le travail, auraient pu être évitées, si les autorités étaient intervenues plus énergiquement, ou avaient donné de meilleurs conseils. Je conclus donc en disant que, pour nos conditions forestières, la plantation doit être placée en première ligne comme le mode de régénération le plus avantageux; mais que la régénération naturelle ne doit pas être exclue pour les cas où il est facile de l'exécuter.

*Walo de Gruyère.*

### Addition au procès-verbal de la réunion de Bex.

M. H. de Cérenville nous a envoyé de Frenières, en date du 5 juillet, la rectification suivante relative à l'évaluation des frais de plantation dans le cantonnement de Frenières sur Bex (Nr. 6, 1868, p. 135).

D'après des informations prises ici, je m'aperçois que dans l'article que je vous ai transmis, j'ai évalué le coût des plantations trop haut. S'il en est encore temps, veuillez donc remplacer le compte que je vous ai envoyé par celui-ci.\*)

Frais de plantation d'une surface de 500 perches carrées en plantant à une distance de 6 pieds:

Coût de 1400 plants repiqués, élevés dans les pépières de l'état, à 10 fr. le mille	14 fr.
Plantation de ces 1400 plants, 9 journées à 2 fr. 50	22 » 50 ct.
3 journées par an pour nettoyer les broussailles et l'herbe et compléter la plantation, cette opération devant se renouveler pendant les 4 premières années après la plantation, 12 journées à 2 fr. 50	30 » —
	<hr/>
Total	66 fr. 50 ct.

soit par arpent fédéral 53 fr.

\*) Remarque de la rédaction. Cette rectification est arrivée après l'impression; mais elle est assez importante pour que nous l'insérions ici.